



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL 2010

OUTRE-MER



développeur d'avenirs durables





Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour favoriser le développement économique et social dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans l'ensemble de l'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. Ces projets peuvent être portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif. En 2010, l'Agence a consacré près d'un milliard d'euros au financement d'actions dans l'Outre-mer sur un total de 6,8 milliards d'euros.

<http://outremer.afd.fr>

LES FINANCEMENTS DE L'AFD EN 2010 EN OUTRE-MER

CONTRIBUERONT À :

- *L'amélioration du réseau d'assainissement pour*
255 000 PERSONNES
- *L'aménagement de plus de*
900 000 M²
de zones d'activités économiques
- *La construction de plus de*
6 000 LOGEMENTS SOCIAUX,
bénéficiant à près de
18 000 PERSONNES
- *Le traitement de*
330 000 TONNES DE DÉCHETS
par an

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les indicateurs mentionnés rendent compte des effets attendus des actions auxquelles concourent les financements autorisés par l'AFD en 2010. Il s'agit d'indicateurs évalués ex ante renseignés au cours de l'instruction de chaque projet sur la base des résultats que devrait générer le projet une fois celui-ci terminé. Ces indicateurs s'inscrivent dans une démarche de contribution au développement : les moyens mis à disposition par l'AFD et permettant d'aboutir aux résultats anticipés ne sont pas seuls à l'origine des résultats de développement (le cas échéant, l'intervention d'autres bailleurs de fonds du développement ou la participation des bénéficiaires contribuent également aux mêmes résultats).

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
RAPPORT ANNUEL 2010
OUTRE-MER

SOMMAIRE

- 4 **AVANT-PROPOS**
DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL
- 5 **FAITS MARQUANTS**
2010
- 6 **L'ACTIVITÉ**
EN 2010
- 7 **ACCOMPAGNER**
LE SECTEUR PUBLIC
DANS SON EFFORT
DE RELANCE
- 10 **SOUTENIR**
LE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES
D'OUTRE-MER
- 12 **CONTRIBUER**
À L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE
VIE DES POPULATIONS
- 16 **FAVORISER**
L'OUVERTURE VERS
L'ESPACE RÉGIONAL
ET MONDIAL
- 17 **CHIFFRES-CLÉS 2010**
- 19 **ORGANIGRAMME**
ET GOUVERNANCE
- 20 **LES PUBLICATIONS**
- 21 **LE RÉSEAU**

Dov ZERAH

DIRECTEUR GÉNÉRAL

— AVANT-PROPOS —



“ACCOMPAGNER LES OUTRE-MER SUR LE CHEMIN DE LA CROISSANCE”

Opérateur historique du financement du développement en Outre-mer, l'Agence Française de Développement a soutenu les acteurs publics et privés face à la récession qu'ont connue la plupart des économies ultramarines en 2009.

Au cours de l'année 2010, l'Agence a renouvelé son appui aux collectivités territoriales d'Outre-mer en soutenant le financement des investissements qu'elles ont engagés dans le cadre de leurs plans de relance. Notre ambition est de pouvoir accompagner au mieux les équipes des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques : appui au pilotage des finances publiques locales, accompagnement des stratégies régionales d'aménagement du territoire, soutien à la valorisation de filières durables, ou encore, appui à la modernisation de l'offre de service public dans les domaines de l'éducation ou de la santé.

Animé par la volonté de promouvoir une croissance créatrice d'emplois, j'ai souhaité poursuivre et renforcer notre aide en faveur des entreprises, dans un

contexte de crise économique et financière. Le partenariat renouvelé avec Oséo a contribué à l'élargissement de la gamme de produits offerte aux entreprises ultramarines à la recherche de financements adaptés à leurs besoins. Nos activités de garantie ont permis de catalyser de nombreux investissements de PME et ont ainsi participé à la création et au maintien d'emplois.

Pour compléter la gamme de nos produits destinés aux entreprises, nous avons décidé, à partir de 2011, de développer le financement direct des projets d'investissements des PME, aux côtés de nos partenaires bancaires, afin de leur permettre de partager les risques, de stimuler des opérations novatrices et de soutenir des secteurs stratégiques.

Grâce à la présence de ses agences dans l'ensemble de l'Outre-mer et à la mise à disposition régulière de ses experts, l'AFD est un partenaire à l'écoute et engagé dans la durée auprès des acteurs du développement des Outre-mer.

► Mars et décembre

Elargissement du mandat confié à l'AFD par Oséo dans l'Outre-mer

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE OSÉO ET L'AFD DANS L'OUTRE-MER, UNE NOUVELLE CONVENTION A ÉTÉ SIGNÉE EN MARS 2010 ENTRE LES DEUX INSTITUTIONS. ELLE ÉLARGIT LE MANDAT DE REPRÉSENTATION CONFIE À L'AFD DANS LES DÉPARTEMENTS ULTRAMARINS, EN Y INTÉGRANT L'ENSEMBLE DE LA GAMME OSÉO DES PRODUITS DE FINANCEMENTS COURT TERME DESTINÉS AUX ENTREPRISES. CES NOUVELLES ATTRIBUTIONS, ONT ÉTÉ COMPLÉTÉES PAR LA SIGNATURE, EN DÉCEMBRE 2010, D'UNE SECONDE CONVENTION PORTANT SUR LES PRODUITS DITS "MEZZANINES", PERMETTANT DE SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES D'OUTRE-MER.

— 26 JANVIER —

POLYNÉSIE FRANÇAISE : INAUGURATION DES LOCAUX DE L'ADIE

Après avoir lancé son activité en Polynésie française à la fin de l'année 2009, avec l'aide des équipes de l'AFD, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) a inauguré ses nouveaux locaux à Papeete. Pour réussir son implantation et développer ses activités sur place, l'ADIE a bénéficié d'un prêt de l'AFD, ainsi que d'une subvention qui permettra de couvrir les risques de crédit.

9 NOVEMBRE

Réunion : la SIDR fête son 20 000^e locataire

La Société immobilière du département de La Réunion (SIDR) a fêté son 20 000^e locataire, au moment de l'inauguration de la résidence "Le Lavoir" à Saint-Pierre, en présence de représentants de l'AFD et des pouvoirs publics. L'Agence est actionnaire, sur fonds propres et pour le compte de l'Etat, de cette société immobilière qui compte parmi les bailleurs sociaux les plus importants de France.

MARTINIQUE : JOURNÉES MONDIALES DE L'URBANISME

► 7-14 novembre

La ville de Schœlcher en Martinique a accueilli l'édition 2010 des Journées mondiales de l'urbanisme. Cet événement a rassemblé des acteurs de différents pays (collectivités, institutions, société civile, experts, professionnels) autour du thème "Comment les villes des Caraïbes peuvent-elles devenir durables ?". Sur invitation du Président de région, l'AFD s'est impliquée dans les débats, à travers notamment des interventions sur les perspectives de la coopération intra-caribéenne, ou encore sur le partenariat entre les villes de Fort-de-France et de Medellín en Colombie.

ATTRIBUTION DU PRIX MANAGER ANTILLES-GUYANE 2010

ORGANISÉ PAR LA REVUE INTER-ENTREPRISES, AVEC LA PARTICIPATION DES ÉQUIPES DE L'AFD ET DE L'IEDOM, LE CONCOURS "PRIX DU MANAGER ANTILLES-GUYANE" RÉCOMPENSE LES ENTREPRENEURS QUI ASSOCIENT PERFORMANCE FINANCIÈRE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE. LE LAURÉAT 2010 EST LE DIRIGEANT D'UNE ENTREPRISE GUYANAISE DE TRANSFORMATION DE FRUITS LOCAUX. LES AGENTS DE L'AFD ONT PARTICIPÉ, EN TANT QU'EXPERTS, À LA SÉLECTION ET À LA REMISE DES DIFFÉRENTS PRIX POUR CET ÉVÉNEMENT.

1^{ER}

OCTOBRE

15-18 NOVEMBRE

Congrès des élus des collectivités d'Outre-mer

L'Association des communes et collectivités d'Outre-mer a tenu son congrès annuel 2010 en Nouvelle-Calédonie. L'objectif de cette rencontre qui réunit les élus des collectivités territoriales françaises du Pacifique, de l'océan Indien et des Caraïbes, et organisée une semaine avant le congrès des maires de France, est d'échanger sur des problématiques communes à ces entités. A cette occasion, l'AFD a joué un rôle d'animation et d'alimentation des débats en intervenant sur les ateliers "réchauffement climatique" et "finance".

L'ACTIVITÉ EN 2010



L'Agence s'attache à répondre aux objectifs fixés par le plan de modernisation de l'Outre-mer, annoncé le 6 novembre 2009 par le Président de la République lors du premier Comité interministériel de l'Outre-mer. L'AFD contribue à soutenir le financement des investissements publics structurants et accompagne les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs stratégies économiques, sociales et environnementales. Parallèlement, l'Agence participe à améliorer les conditions d'accès aux marchés locaux ou internationaux des entreprises locales.

+
**ATTÉNUER LA BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ,
EN PERMETTANT LA RELANCE
DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC.**



ACCOMPAGNER

LE SECTEUR PUBLIC DANS SON EFFORT DE RELANCE



**Jérémie
Daussin-Charpantier**

Chef de projet de la division
collectivités locales et développement
urbain à l'AFD

"Lors de l'instruction des concours accordés aux collectivités d'Outre-mer, nous établissons, en concertation avec elles, une analyse rétrospective de l'évolution de leurs principaux équilibres financiers et des scénarios de prospective pour les années à venir. Ce travail permet de mettre en lumière les marges de manœuvre, mais également les zones de risques. Le dialogue se prolonge souvent par des échanges sur la manière de mettre en œuvre des chantiers de gestion (maîtrise des charges de fonctionnement, dynamisation des ressources, pilotage des investissements...). Cela peut déboucher sur un accompagnement à la définition des études à mener, la conception de formations, l'échange de bonnes pratiques par la mise en relation avec d'autres collectivités. Cela peut aussi aller jusqu'à la formalisation de partenariats dans la durée en matière de suivi préventif de la santé financière de la collectivité concernée. Cette fonction d'appui-conseil est une plus value essentielle, recherchée par nos interlocuteurs en complément de nos prêts et permet une valorisation de l'expertise AFD."

L'Agence accompagne les collectivités territoriales d'Outre-mer dans l'élaboration et le financement de leurs investissements dans les secteurs prioritaires, comme l'environnement, la santé, l'éducation ou les transports. En 2010, elle les a soutenues dans la mise en œuvre de leurs programmes de relance économique.

Les collectivités territoriales d'Outre-mer doivent faire face à de nombreux défis. Le renforcement de la décentralisation les pousse à exercer de nouvelles compétences dans des domaines majeurs du développement économique et social : formation professionnelle, enseignement, transports routiers, aménagement, action économique, voirie, logement, environnement... Elles doivent répondre à des besoins importants, compte tenu d'un niveau d'infrastructures publiques et d'équipements globalement inférieur à la moyenne métropolitaine, d'une évolution démographique contrastée impliquant un nécessaire développement de services en faveur des plus jeunes (en

Guyane ou à Mayotte particulièrement), mais aussi de plus en plus en direction des aînés dans les Antilles, et d'une vulnérabilité économique et sociale importante. Afin de mieux les aider à relever ces défis, l'AFD a fait évoluer sa stratégie d'intervention et privilégie des relations partenariales basées à la fois sur un appui financier, mais également sur un appui-conseil adapté aux différentes problématiques rencontrées.

UNE BANQUE POUR L'OUTRE-MER

Face à la profonde crise qu'ont traversée la plupart des économies ultramarines en 2009, plusieurs collectivités territoriales ont souhaité mettre en place localement des plans de relance. Pour répondre aux



**PRIVILÉGIER DES
RELATIONS PARTENARIALES
BASÉES SUR UN APPUI
FINANCIER ET SUR UN
APPUI-CONSEIL.**

Guadeloupe - Un lycée construit selon les normes HQE.

ACCOMPAGNER LE SECTEUR PUBLIC DANS SON EFFORT DE RELANCE

► besoins de financement induits par ces plans, l'AFD a augmenté ses prêts de 27 % en faveur du secteur public en 2010. Ils ont constitué un vecteur important de relance des investissements publics et ont contribué à atténuer la baisse de l'activité. Ces prêts ont permis de financer des investissements dans l'ensemble des domaines de compétences des collectivités territoriales d'Outre-mer : construction de nouveaux collèges et réhabilitation de réseaux routiers en Guyane, élaboration de grands projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à La Réunion...

UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE ORIGINALE POUR RÉSOUDRE ET PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Au-delà de sa mission traditionnelle de prêteur des collectivités territoriales d'Outre-mer, l'AFD apporte une expertise financière qui vient en complément des financements octroyés. Depuis plusieurs années, elle intervient à la demande de l'Etat, auprès de collectivités territoriales qui présentent des

difficultés financières. A travers cette aide, elle favorise une bonne gestion financière, la pérennité de l'investissement public et le respect de délais de paiement raisonnables au bénéfice des entreprises.

En 2010, quatre communes de Guyane et une de Guadeloupe ont bénéficié de cet appui basé sur un protocole entre l'Etat et les communes. L'intervention de l'AFD s'est traduite par un prêt pour résorber le déficit d'exploitation et apurer les dettes à court terme, d'une part, et la mise en place d'actions de formation et d'expertise visant à pérenniser la restructuration, d'autre part. Ce savoir-faire est également proposé dans les collectivités du Pacifique. Dans la perspective de la départementalisation de Mayotte au premier trimestre 2011, l'Agence – à la demande du ministère chargé de l'Outre-mer – a aussi accompagné la collectivité départementale dans la définition d'un plan de redressement destiné à rétablir l'équilibre de ses finances à l'horizon 2014.

MARTINIQUE

RÉALISATION D'UN GUIDE SUR LES BONNES PRATIQUES DE GESTION FINANCIÈRE

L'Association des maires de la Martinique a conçu, avec le soutien de l'AFD, un guide de valorisation des bonnes pratiques en matière de gestion financière, de gestion des ressources humaines et administratives, de management stratégique et de pilotage des projets.

Cette publication permet de recenser les mesures pertinentes qui sont d'ores et déjà mises en œuvre par certaines communes, notamment en matière de programmation pluriannuelle des investissements ou de procédures d'achats. Il s'agit d'un outil qui apporte une aide technique aux collectivités et aux agents désireux d'initier de nouveaux modes opératoires.

UNE ACTIVITÉ D'APPUI ET DE CONSEIL ADAPTÉE ET PLURIELLE

L'AFD apporte une expertise technique dans les secteurs publics où elle bénéficie d'un savoir-faire réel – acquis en Outre-mer mais aussi dans les pays d'intervention –, notamment dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le traitement des déchets, la santé, les transports et l'aménagement urbain. Cet appui de l'Agence permet à ses partenaires de bâtir leurs programmes, de favoriser des solutions innovantes et de développer les compétences des maîtres d'ouvrages.

L'AFD accompagne les acteurs publics dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement local, tout au long du cycle de vie d'une politique publique ; que ce soit au stade de la définition – avec par exemple, en Nouvelle-Calédonie, l'accompagnement de la Province Nord dans sa poli-

tique d'aménagement durable –, qu'à celui de la préparation et de la mise en œuvre des projets. A ce titre, une étude sur le secteur de l'assainissement à Mayotte a été réalisée avec le soutien de l'Agence. Ses conclusions permettront d'orienter la stratégie d'investissement du Syndicat intercommunal dans une perspective d'équilibre financier du secteur.

L'appui de l'AFD se traduit également par des formations dispensées à des cadres et élus des collectivités ultramarines, par son université d'entreprise, le Cefeb. Des responsables de services administratifs et financiers de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Guyane ont ainsi participé en juin 2010 à un séminaire sur le thème des instruments de stratégie financière (voir encadré). L'objectif de ce programme de formation est de renforcer les compétences managériales des agents de ces collectivités. •



Raould Fernand

Adjoint administratif comptable au service comptabilité et finances de la commune de Montsinéry-Tonnégrande (Guyane), participant au séminaire "instruments de stratégie financière" du Cefeb

"Ce séminaire m'a été très bénéfique, aussi bien personnellement que professionnellement. En effet, le regroupement de participants de géographies variées a permis de partager des expériences professionnelles et culturelles très enrichissantes. De plus, les participants provenaient de structures diverses, ce qui a occasionné des échanges et débats fructueux. D'un point de vue professionnel, ce séminaire m'a donné l'occasion d'acquérir de nouvelles approches dans mon travail. Bien que l'exécution budgétaire soit essentielle, j'ai pu aborder d'autres notions nécessitant un fort esprit d'analyse et de synthèse. Cette formation m'a donc permis de prendre un certain recul sur les éléments importants de l'analyse financière et d'acquérir de nouveaux outils d'analyse et méthodes de travail. J'ai ainsi développé mes compétences dans la réalisation d'outils d'aide à la décision pour les décideurs et me sens plus apte à exercer mon métier, ce qui ne pourra être que bénéfique pour la commune de Montsinéry-Tonnégrande".



Martinique - Opération de réhabilitation du réseau d'éclairage public.

SOUTENIR

LE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES D'OUTRE-MER

L'Agence participe à la mise en œuvre du "plan PME Outre-mer" décidé par le Comité interministériel de l'Outre-mer, qui vise à améliorer l'accès au marché des entreprises ultramarines, les rendre plus compétitives et renforcer leur structure financière. Dans ce cadre, l'AFD favorise l'émergence d'un modèle de développement économique plus endogène et plus ouvert sur l'extérieur.

La contraction de l'activité observée en 2009 a provoqué une remontée du chômage, particulièrement marquée à La Réunion et en Polynésie française. Face à cette situation, l'Agence a renforcé son appui au secteur privé ultramarin, notamment en direction des très petites entreprises et des PME.

FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LES ENTREPRISES D'OUTRE-MER

L'AFD apporte sa garantie aux banques dans une optique de partage des risques sur les entreprises de taille modeste et de facilitation de l'octroi de prêts bancaires. Plusieurs fonds de garantie sont disponibles selon les géographies :

- le **Fonds DOM**, dans les quatre départements d'Outre-mer et la collectivité de Saint-Martin ;
- le **Fonds de garantie de Mayotte et celui de Saint-Pierre-et-Miquelon** ;
- le **Fonds de garantie de la Sogefom**, filiale de l'AFD, pour les collectivités du Pacifique.

En 2010, l'AFD a participé à la structuration du Fonds de garantie pour le secteur agricole, la pêche, la filière bois et l'aquaculture dont la création a été décidée par le Comité interministériel de l'Outre-mer. Destiné aux entreprises des départements d'Outre-mer et des collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, il est devenu opérationnel début 2011.

Au cours des deux dernières années, l'Etat a confié à l'AFD la mission d'accorder dans l'Outre-mer les garanties spécifiques proposées dans le cadre du Plan national de relance pour soutenir les entreprises confrontées à la crise économique. Ce dispositif, qui s'est achevé le 31 décembre 2010, a permis de faciliter l'obtention de lignes de crédit court terme (12 à 18 mois) et le renforcement de la trésorerie des entreprises.

Par ailleurs, le Comité interministériel de l'Outre-mer a élargi le mandat de représentation confié à l'AFD par Oséo – l'organisme public national chargé de financer et d'accompagner les PME, en partenariat avec

WALLIS ET FUTUNA

ENCOURAGER LE MICRO-ENTREPRENARIAT

L'AFD appuie les structures solidaires de crédit et d'accompagnement qui favorisent l'auto-emploi et la création de micro-entreprises dans l'ensemble des géographies d'Outre-mer.

Depuis 2005, l'Agence accompagne ainsi le développement de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), dans les régions ultramarines, et depuis 2009 à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française. En 2010, l'AFD a contribué à la structuration du Fonds de garantie des très petites entreprises qui permet de garantir les microcrédits accordés par l'ADIE à Wallis-et-Futuna.



les établissements bancaires et de capital-investissement. Les produits Oséo d'intérêt général – bénéficiant d'un soutien public – désormais accessibles aux entreprises des départements d'Outre-mer, à travers le mandat de représentation confié à l'AFD, sont les suivants :

- **aides à l'innovation** : avances remboursables, subventions, prêts participatifs d'amorçage, prêts à taux zéro "innovation", aides aux projets d'innovation stratégique industrielle, aides aux projets collaboratifs des pôles de compétitivité ;
- **financements court terme** qui consistent principalement à mettre à la disposition de l'entreprise une avance de trésorerie contre une cession de créances ;
- **instruments de financement du haut de bilan des entreprises**, aussi appelés "produits mezzanine", qui se présentent principalement sous la forme de prêts participatifs sans garanties, accordés en complément de financements bancaires : contrats de développement – classique, innovation, international, participatif –, et prêts participatifs – pour la rénovation hôtelière, pour la modernisation et la transmission de la restauration, de développement région, prêts pour l'export, prêts verts ;

Les premiers contrats de "développement innovation", en soutien aux entreprises novatrices, ont été signés en 2010.

RENFORCER LES FONDS PROPRES DES ENTREPRISES D'OUTRE-MER

Engagée depuis 2003 – aux côtés du groupe Caisse des dépôts, du groupe Caisse d'épargne et des régions – dans un dispositif pilote de capital investissement dans les départements d'Outre-mer dédié au renforcement des fonds propres des PME, l'AFD travaille avec ses partenaires pour le faire évoluer. Les schémas proposés (un à La Réunion et l'autre aux Antilles-Guyane) permettraient à ce dispositif d'acquiescer une taille critique grâce à la mise en commun des ressources et des moyens pour assurer l'équilibre financier nécessaire à leur fonctionnement. A La Réunion, ce nouveau dispositif sera opérationnel en 2011, sous la forme d'une société de gestion de participations locales, gérant deux fonds communs de placements à risques avec une part souscrite par des investisseurs privés. En Polynésie française, un dispositif d'appui spécifique aux très petites entreprises a été mis en place via la société d'économie mixte locale, la Sofidex, intervenant au côté des banques sous forme de prêts participatifs, sur certaines thématiques : archipels éloignés, développement durable, innovation et secteur primaire. •



Laurent Blériot

PDG de Bioalgastral

"Bioalgastral, jeune entreprise créée en 2008, s'est engagée sur un secteur novateur à fort potentialité : celui de la production et la valorisation des micro-algues pour différentes applications, notamment énergétiques. Son ambition est d'ouvrir une filière nouvelle sur le territoire réunionnais qui dispose de conditions climatiques et d'un environnement particulièrement favorables à cette culture. Le soutien d'Oséo et de l'AFD a été déterminant dans l'accompagnement de notre structure. LA QUALITÉ D'ÉCOUTE DES AGENTS LOCAUX NOUS A PERMIS DE DESSINER ENSEMBLE UN ACCOMPAGNEMENT "SUR MESURE" ET ADAPTÉ À NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT. Il s'est traduit par un important partenariat technologique avec une société allemande. La réactivité de l'AFD a largement contribué à crédibiliser notre entreprise et a permis de concrétiser ce partenariat fondamental à notre développement. La société peut ainsi aujourd'hui sereinement envisager son avenir."

A La Réunion, l'AFD et Oséo ont accompagné la société Bioalgastral dans sa démarche novatrice de recherche et développement pour la production de biocarburant de 3^e génération. Alors que l'île s'engage dans une politique volontariste d'autonomie énergétique à l'horizon 2030, ce projet apporte une solution alternative concrète à l'utilisation des ressources fossiles.



Usine de produits laitiers en Guyane.

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ.

CONTRIBUER À

L'AMÉLIORATION

DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

L'Agence aide les acteurs locaux, notamment les collectivités, à améliorer la qualité des conditions de vie et l'environnement quotidien des populations ultramarines.



**APPUYER
LES OPÉRATIONS
DE RÉNOVATION
URBAINE.**

Les départements et collectivités d'Outre-mer sont confrontés à d'importants défis socio-économiques, comme le logement insalubre, les inégalités sociales ou les insuffisances dans l'offre de certains services publics. A cela s'ajoute le défi environnemental, étroitement lié à l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces régions. Principal vivier de biodiversité du territoire français et atout pour le développement, les richesses naturelles de l'Outre-mer doivent être protégées.

SOUTENIR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET INTERMÉDIAIRES

L'AFD participe au capital de sept sociétés immobilières de logements sociaux. Elle porte également les parts détenues par l'Etat dans l'actionnariat de ces dernières. En 2010, les sociétés en question ont lancé la construction de 6 800 logements, qui permettront à terme de loger environ 20 000 personnes. En période de crise économique, l'activité de construction qu'elles initient a permis de soutenir le secteur du BTP, particulièrement affecté dans les départements d'Outre-mer et de préserver l'emploi dans ce secteur clé des économies ultramarines.

A Mayotte, les premiers logements locatifs sociaux financés par l'Agence, à titre expérimental, ont été inaugurés par la ministre chargée de l'Outre-mer en novembre 2010. A La Réunion, l'AFD et l'Etat ont célébré le 20 000^e locataire de la SIDR dans la commune de Saint-Pierre.

Ces sociétés sont actuellement engagées dans une rénovation de leurs parcs. A la Martinique, l'AFD a ainsi financé la moitié du programme de confortement parasismique d'environ 2 000 logements. L'effort fourni pour se conformer aux meilleurs standards environnementaux a été récompensé, avec

l'attribution en 2010 à la SIDR du label européen Discerno-CSR – récompensant les entreprises publiques locales ayant adopté une démarche environnementale et sociale responsable. La SIC, en Nouvelle-Calédonie, détient depuis 2009 ce même label.

PARTICIPER À LA RÉNOVATION DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

En Guadeloupe, l'AFD apporte un appui financier à la réalisation d'opérations de rénovation urbaine de grande envergure portées par l'Agence nationale de rénovation urbaine dans les communes de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Ces opérations s'inscrivent dans de grands projets urbains et sociaux visant à améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers défavorisés. Sur le périmètre concerné par le programme, 60 % des familles vivent sous le seuil de pauvreté, et le taux de chômage y atteint près de 65 %, soit trois fois plus que le taux de chômage moyen de l'île. Outre les opérations immobilières de démolition et de construction de logements sociaux qui privilégieront la mixité sociale, ce programme s'inscrit dans un projet de maillage urbain dont l'objectif est de favoriser le désenclavement des quartiers – via un transport en commun en site propre – et d'améliorer l'insertion économique et sociale des habitants (construction d'un centre commercial, d'un centre sportif, d'une crèche...).

CONTRIBUER AU FINANCEMENT DES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION

Dans le domaine de la santé, l'Agence contribue à l'amélioration de l'offre de soins. En Martinique, elle a soutenu un projet de reconstruction d'un hôpital qui permettra d'en accroître la capacité et d'améliorer les conditions d'accueil. Le caractère innovant

LES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES D'OUTRE-MER

Présentes dans les cinq départements d'Outre-mer (SIG en Guadeloupe, Siguy et Simko en Guyane, Simar en Martinique, SIDR à La Réunion et SIM à Mayotte) et en Nouvelle-Calédonie (SIC), les sociétés immobilières d'Outre-mer mènent plusieurs activités :

- produire et gérer des logements sociaux (réhabilitation, achat, vente et gestion locative) ;
- exercer des compétences d'aménageur (opération urbaine, acquisition et aménagement de terrains et immeubles) ;
- créer des foyers, notamment des résidences sociales pour les personnes âgées, pouvant être gérés en propre ou en gestion déléguée.

Elles détiennent 49 % du marché du logement social en moyenne. En 2010, plus de 2 200 logements ont été livrés, soit une progression de 46 % des mises en location.

Logements neufs à La Réunion.

RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DU FRANÇOIS

Hervé Pfister

Directeur de l'entreprise L'Agence du Bâtiment, mandataire du groupement du marché en conception-réalisation du projet de reconstruction de l'hôpital du François

"Le fait de savoir que l'AFD finance ce projet m'a rassuré et a permis que l'hôpital nous paye les demandes d'acomptes mensuelles dans des délais acceptables. De plus, Oséo Financement, en acceptant de refinancer mes créances, a garanti la trésorerie nécessaire à la réalisation d'un tel projet, m'apportant une certaine sérénité.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, À LA MARTINIQUE, UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL SERA RÉALISÉ DANS LE RESPECT DES DÉLAIS IMPARTIS, MALGRÉ LA COMPLEXITÉ ET LES ENGAGEMENTS D'UN MARCHÉ EN CONCEPTION-RÉALISATION, NOTAMMENT EN RAISON DES CONTRAINTES TECHNIQUES IMPOSÉES PAR LA DÉMARCHE "HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE".

Ce projet a été pour moi l'occasion d'initier de nouvelles techniques qui ont contribué non seulement à développer notre savoir-faire, mais aussi à améliorer les conditions de travail de nos salariés et à valoriser leurs compétences."

Erique Marie-Louise

Directeur de l'hôpital du François financé par l'AFD

"Après de l'AFD, j'ai pu non seulement optimiser les ressources nécessaires pour réaliser ce projet grâce à des taux attractifs, mais de plus, contrairement à une banque classique, j'ai trouvé une oreille attentive à mes préoccupations. J'ai tout de suite eu LE SENTIMENT QUE NOUS PARTAGIONS LES MÊMES VALEURS, ce qui m'a conforté dans ma volonté de poursuivre ce projet en intégrant la démarche "haute qualité environnementale."



CONTRIBUER À

L'AMÉLIORATION

DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

► de ce projet et la recherche de nouveaux procédés techniques en matière de maîtrise de l'énergie ont favorisé localement l'intégration de nouveaux savoir-faire et permis d'initier la mise en œuvre d'un référentiel "haute qualité environnementale" spécifique pour les départements d'Outre-mer. En matière d'éducation, l'AFD aide les collectivités territoriales confrontées à une pression démographique forte – en particulier en Guyane, à La Réunion et à Mayotte – à financer les infrastructures scolaires nécessaires pour accueillir les nouvelles générations d'élèves dans les écoles primaires, les collèges et les lycées

AMÉLIORER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Soucieuse d'accompagner un développement économique qui respecte l'environnement, l'AFD fait du développement durable un axe majeur qui guide l'ensemble de ses interventions. Elle a ainsi renouvelé en 2010 son partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). L'Outre-mer figure parmi les trois zones d'intervention prioritaire de ce nouvel accord, qui prévoit la mise en place d'actions conjointes visant à renforcer les interventions dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles. Le volet Outre-mer porte sur les secteurs suivants :

- le financement de projets emblématiques et innovants dans le secteur de la production de l'énergie portés par des collectivités territoriales ou des opérateurs privés ;
- l'efficacité énergétique principalement au niveau des bâtiments existants ;
- l'aménagement durable des territoires, en particulier les zones urbaines ;
- la promotion de "plans climat" territoriaux.

L'AFD accompagne les collectivités territoriales dans leurs stratégies de développement durable, à des niveaux différents et sur des

thématiques variées : appui à l'élaboration du plan climat du gouvernement néo-calédonien ou encore financement du projet de réseau de collecte et de transfert des eaux usées porté par la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion. Parallèlement, l'Agence promeut les démarches environnementales des entreprises. Plus généralement, elle apporte un appui et un conseil en matière environnementale.

L'AFD intervient enfin en soutenant des études visant à développer la connaissance, afin de pouvoir mener des actions pertinentes et efficaces en faveur de l'environnement. En Nouvelle-Calédonie, elle a financé une étude sur le profil d'écosystème en partenariat avec Conservation International et WWF. •



NOUVELLE-CALÉDONIE

REVÉGÉTALISER LES ZONES MINIÈRES

Abritant un patrimoine environnemental exceptionnel, la Nouvelle-Calédonie connaît un fort développement de son secteur minier.

Or, l'exploitation du nickel a un impact majeur sur cet environnement. C'est pourquoi les sociétés minières conduisent des opérations de revégétalisation, dont les objectifs sont le contrôle de l'érosion, la reconstitution des paysages et la restauration écologique.

Dans ce cadre, la nouvelle usine métallurgique en construction du Nord de la Nouvelle-Calédonie a confié à une entreprise privée un contrat de revégétalisation de 210 ha de mines. Pour exécuter ce marché d'un montant de 1,8 M€, cette société, à laquelle sont associés plusieurs sous-traitants locaux, a dû bénéficier d'un prêt auprès des banques. Grâce à la garantie du fonds Sogefom – fonds de garantie de l'AFD dans le Pacifique –, accordée en octobre 2010 et couvrant 60 % des crédits bancaires, le prêt a été obtenu et a permis l'acquisition du matériel nécessaire à l'opération.



ÉTUDE SUR LES APPROCHES DE LA PAUVRETÉ EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

En collaboration avec l'Institut de la statistique de la Polynésie française, l'AFD a financé une enquête sur les conditions de vie des populations polynésiennes, afin

d'apporter un bilan complet et actualisé des indicateurs de pauvreté. L'analyse de ces données montre que les inégalités de revenus sont fortes dans les Iles du Vent, qui concentrent la majorité de la population,

notamment en raison de la faiblesse des transferts sociaux vers les plus pauvres et de différentiels très marqués dans les niveaux éducatifs. La pauvreté monétaire relative s'est aggravée sur la décennie

2000, et touche plus d'un quart de la population (27,6 %, contre 13 % en métropole). L'éducation protège contre le risque de pauvreté, mais les familles se montrent parfois réticentes à prolonger les études de

leurs enfants. Développer une politique publique plus ambitieuse en faveur de l'éducation apparaît comme une première réponse pour améliorer les conditions de vie des populations en Polynésie française.



FAVORISER L'OUVERTURE VERS L'ESPACE RÉGIONAL ET MONDIAL

PLATEAU DES GUYANES

PROMOUVOIR LE DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE

Le Suriname, la Guyane et l'Etat de l'Amapa au Brésil présentent des fractures numériques importantes. En 2010, l'AFD a soutenu le projet de construction d'une dorsale terrestre hertzienne entre la Guyane et l'Etat brésilien de l'Amapa, porté par la société Guyacom. L'objectif visé est d'offrir aux internautes de cette région une liaison Internet haut débit beaucoup moins onéreuse et plus sûre que les seules connexions satellitaires dont ils bénéficient actuellement. A terme, il est prévu une interconnexion du réseau guyanais et surinamais avec l'ensemble du réseau brésilien, jusqu'à la ville de São Paulo, centre névralgique de l'Internet pour toute l'Amérique du Sud. L'appui de l'Agence s'est traduit par l'émission de deux garanties bancaires : une garantie ARIZ sur un prêt bancaire adossé aux investissements réalisés au Brésil et une garantie du Fonds DOM sur le prêt bancaire adossé aux investissements réalisés en Guyane. Par ailleurs, la société Guyacom a bénéficié d'une intervention d'Alyse Guyane, outil de capital risque guyanais dans lequel l'AFD est partenaire aux côtés du Conseil régional, du Centre national d'études spatiales et de la Caisse des dépôts et consignations.

L'ouverture des économies d'Outre-mer à l'international est un axe prioritaire du projet de modernisation économique des territoires ultramarins. Parallèlement, la coopération avec les pays voisins présente de nombreuses opportunités.

Historiquement tournées vers la métropole, les économies d'Outre-mer ont jusqu'à présent très peu exploité les opportunités offertes par l'accroissement des échanges commerciaux avec les pays voisins. L'AFD propose d'accompagner cette nécessaire insertion régionale, voire mondiale.

Aujourd'hui, les ports ultramarins connaissent un retard de compétitivité en termes de coûts, mais ils sont dynamiques et leur rôle régional peut s'accroître grâce à de bonnes infrastructures et à l'amélioration de la qualité des services offerts. L'AFD a ainsi contribué à améliorer l'efficacité des installations portuaires en finançant la réhabilitation du quai n°1 du port de Dégrad-des-Cannes en Guyane. La réhabilitation de ce port qui traite plus de 90 % des échanges maritimes du département, devrait permettre de sécuriser l'activité portuaire et de garantir le bon déroulement de l'activité économique.

Pour soutenir les entreprises ultramarines qui souhaitent investir les marchés extérieurs, en plus de la gamme de produits Oséo à l'export, l'AFD offre aux banques implantées en Outre-mer son instrument de garantie ARIZ et propose ainsi des solutions complètes aux besoins des entreprises dans leurs démarches de développement international.

L'Agence participe également à la réalisation d'études prospectives sur les questions d'ouverture économique au niveau régional. En partenariat avec l'Université des Antilles-Guyane, elle a lancé une étude de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Cariforum – Forum des Caraïbes dont l'objectif est de favoriser la coopération Caraïbes-UE. En Guyane, une première étude sur les enjeux de l'intégration régionale pour les PME locales a permis de faire un diagnostic des contraintes et des opportunités.

COOPÉRER AVEC LES PAYS VOISINS

L'AFD favorise la mise en place de projets de coopération régionale. Elle a engagé avec ses partenaires de la Commission de l'océan Indien une réflexion sur l'amélioration de la desserte maritime régionale. Par ailleurs, la signature d'une convention de financement entre l'Agence et le Programme régional océanien pour l'environnement devrait permettre la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des déchets solides dans le Pacifique sud, via des actions de formation dédiées aux secteurs privés et publics dans les petits Etats et pays insulaires du Pacifique. •

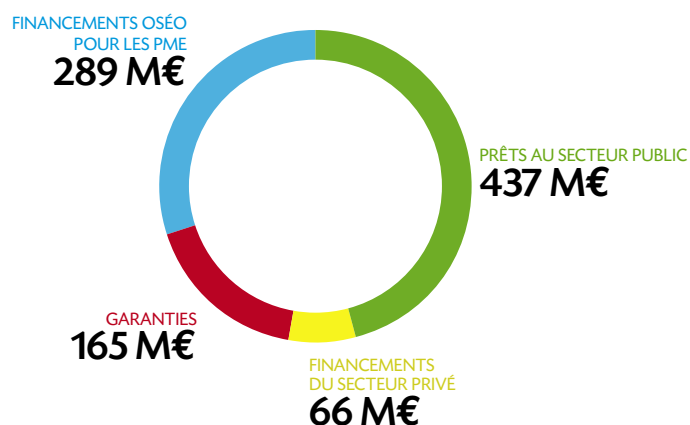
CHIFFRES -CLÉS 2010

LES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT EN OUTRE-MER (EN M€)

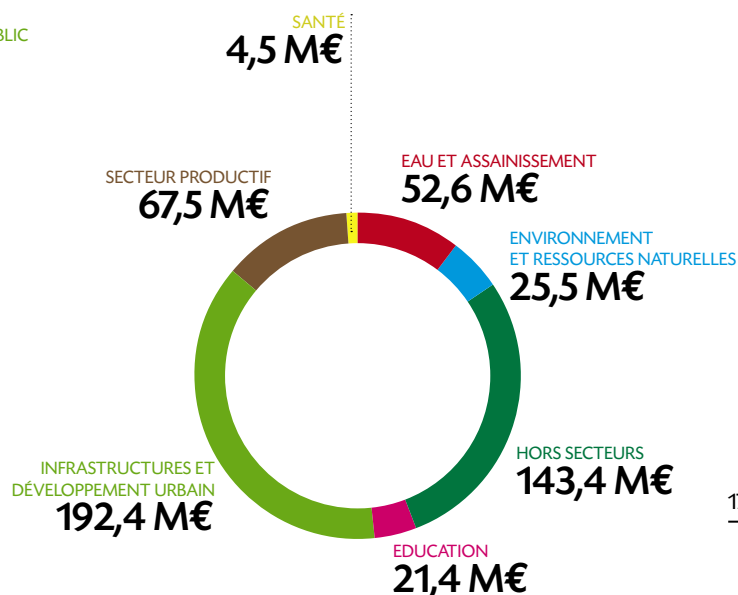
	2009	2010
Guadeloupe	40	63,5
Guyane	38,1	47,2
Martinique	44,6	76,6
Réunion	97,2	48,8
Mayotte	22,8	28,3
Nouvelle-Calédonie	159,4	123,3
Polynésie française	60,5	113,1
Saint-Pierre-et-Miquelon	2,7	3
Commun à plusieurs départements	0	3,5
Commun à plusieurs collectivités	6	0
Total prêts et dotations	471,3	507,3
Garanties et financements PME	502	449,9
Total	973,3	957,2



RÉPARTITION DES OUTILS FINANCIERS



RÉPARTITION SECTORIELLE DES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT DANS L'OUTRE-MER (HORS GARANTIES ET FINANCEMENTS PME)



COMPOSITION DU COMITÉ OUTRE-MER

AU 1^{ER} AVRIL 2011

PRÉSIDENT

PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL
Ancien ministre

MEMBRES TITULAIRES
MEMBRES SUPPLÉANTS

3 MEMBRES REPRÉSENTANT L'ÉTAT

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

LAURA TORREBRUNO

Chef du bureau chargé de l'Outre-mer à la DGTPE

CHANTAL MIRAILLES

Adjointe au chef du bureau chargé de l'Outre-mer à la DGTPE

*Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer,
des Collectivités territoriales et de l'Immigration
Ministère délégué à l'Outre-mer*

JEAN-BERNARD NILAM

*Chef du département de la vie économique,
de l'emploi et de la formation*

MARC DEL GRANDE

Sous-directeur, chef du service des politiques publiques

SÉBASTIEN CREUSOT

Adjoint au chef du département des collectivités locales

RODOLPHE JUJY-BIRMANN

Sous-directeur, chef du service des affaires juridiques et institutionnelles

2 MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUY DUPONT

FEDOM

PIERRE ARNAUD

Compagnie Fruitière

GUY FABRE

ADEME

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE L'AFD

DENIS VASSEUR

JEAN-BERNARD VÉRON

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

DANIEL BESSON

Remplacé en 2011 par

CLAUDE WARNET



ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT EN CHARGE DE L'OUTRE-MER

Conseiller
LAURENT FONTAINE

DIRECTRICE
ODILE LAPIERRE

Chargée de mission
PATRICIA AUBRAS

DIRECTEUR ADJOINT
BERTRAND WILLOCQUET

PÔLE ÉCONOMIE & STRATÉGIE

VINCENT CAUPIN
VIRGINIE OLIVE

PÔLE SECTEUR PRIVÉ

FRÉDÉRIC GUILLAUME
MIREILLE BOURGEAT
IVAN TRAVERSE

PÔLE PROCÉDURES, RISQUES ET GESTION

CLAUDINE JOLY-MAEDER
BERNARD PIGNÈDE
SOPHIE DUMONT

► **GUADELOUPE
MARTINIQUE**

ISABELLE ENSARGUET

► **MAYOTTE - GUYANE
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

FLORENCE CONESA

► **RÉUNION**

PHILIPPE MOUCHARD

► **POLYNÉSIE FRANÇAISE**

MARINE KARCHER

► **NOUVELLE-CALÉDONIE**

YVES RAJAT

LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration de l'AFD comprend un Président, 16 membres nommés par décret dont 6 représentants de l'Etat. L'un de ces représentants est Vincent Bouvier, Délégué général à l'Outre-mer. Marc Del Grande, du service des politiques publiques, est son suppléant. Le Conseil d'administration délègue à un comité spécialisé, le comité Outre-mer, une partie de ses pouvoirs pour les opérations de financement dans l'Outre-mer. Le Gouvernement, par décret du 5 juin 2009, a

modifié les statuts de l'AFD afin d'assurer une meilleure coordination des directions d'administration centrale avec l'Agence. Ce décret a créé un Conseil d'orientation stratégique, présidé par le ministre en charge de la Coopération. Il a pour objectif de renforcer l'articulation entre les orientations politiques de développement dans les pays du Sud et en Outre-mer décidées par le Gouvernement et leur déclinaison opérationnelle par l'AFD.

LES PUBLICATIONS

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Document de travail

Cette collection rassemble plusieurs types de manuscrits : monographies, travaux académiques, textes de contribution aux débats sur les politiques de développement de l'Outre-mer.

- N°107 : Prises en charge spécialisées des patients des pays de l'océan Indien dans les hôpitaux de la Réunion : état des lieux et propositions
- N°105 : Migrations et soins en Guyane
- N°103 : Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009
- N°102 : Développement touristique de l'Outre-mer et dépendance carbone
- N° 92 : La participation communautaire par-delà l'idéalisation et la diabolisation : protection de la biodiversité à Soufrière, Sainte-Lucie
- N° 91 : Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 2 : Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques
- N° 90 : Migration, santé et soins médicaux à Mayotte
- N° 82 : Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie

Publications CEROM

Cette série, consacrée aux géographies de l'Outre-mer français, est réalisée en collaboration avec les partenaires du projet CEROM (Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer) : l'Insee, les Instituts d'émissions, les Instituts de statistique de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, ainsi que le Service du plan et de la prévision économique de la Polynésie française.

- Les entreprises de Nouvelle-Calédonie
- Les entreprises à la Réunion (2000-2008)
- Les défis de la croissance calédonienne
- Le modèle de développement de la Guyane sur la décennie 2000
- Comparaison des prix entre la Polynésie française et la France métropolitaine
- Mutations et évolutions de l'économie mahoraise à la veille de la départementalisation

→ L'ensemble de ces études est consultable sur le site internet www.cerom-outremer.org

PUBLICATIONS GÉOGRAPHIQUES, SECTORIELLES ET THÉMATIQUES

L'AFD produit, finance et diffuse des publications géographiques, sectorielles ou thématiques variées, traitant des différentes facettes du développement des territoires ultramarins.

- Bilan des dispositifs de garantie du plan de relance mis en place par l'AFD en Outre-mer
- Etude sur les enjeux de l'intégration économique régionale pour les PME/PMI de la Guyane
- Le coût économique des déficiences de l'assainissement en Polynésie française

L'AFD et...

Ces publications présentent les activités opérationnelles de l'AFD dans les différentes géographies d'Outre-mer.

- L'AFD et le secteur privé en Guyane
- L'AFD et la Guyane
- L'AFD et le secteur privé en Martinique
- L'AFD en Nouvelle-Calédonie

LE RÉSEAU



CAYENNE

GUYANE, GUYANA, SURINAME

Lotissement les Héliconias
Route de Baduel - BP 1122
97345 Cayenne Cedex
Tél. : (33) 5 94 29 90 90
Fax : (33) 5 94 30 63 32
afdcayenne@afd.fr



FORT-DE-FRANCE

MARTINIQUE, PETITES ANTILLES

Boulevard du Général de Gaulle - BP 804
97244 Fort-de-France Cedex
Tél. : (33) 5 96 59 44 73
Fax : (33) 5 96 59 44 88
afdfortdefrance@afd.fr



PAPEETE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Immeuble Hokule'a
2, rue Cook – Paofai
BP 578 - 98713 Papeete
Tél. : (689) 54 46 00
Fax : (689) 54 46 01
afdpapeete@afd.fr



MAMOUDZOU

MAYOTTE

Résidence Sarah, Place du Marché
BP 610 Kawéni
97600 Mamoudzou
Tél. : (33) 2 69 64 35 00
Fax : (33) 2 69 62 66 53
afdmamoudzou@afd.fr



POINTE-À-PITRE

GUADELOUPE

Parc d'activités de la Jaille
Bâtiment 7 – BP 110
97122 Baie-Mahault
Tél. : (33) 5 90 89 65 65
Fax : (33) 5 90 83 03 73
afdpointeapitre@afd.fr



MATA-UTU

WALLIS ET FUTUNA

Route territoriale n°1,
Village de Aka Aka, District de Hahake
BP 976 - 98600 Wallis
Tél. : (681) 72 01 07
Fax : (681) 72 25 51
afdmatautu@afd.fr



SAINT-DENIS

REUNION, TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

44 rue Jean Cocteau
BP 2013 - 97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : (33) 2 62 90 00 90
Fax : (33) 2 62 21 74 58
afdsaintdenis@afd.fr



NOUMÉA

NOUVELLE-CALEDONIE, VANUATU,
ETATS INSULAIRES DU PACIFIQUE-SUD

1, rue de Barleux
BP J1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : (687) 24 26 00
Fax : (687) 28 24 13
afdnoumea@afd.fr



SAINT-PIERRE

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

22, place du Général de Gaulle
BP 4202 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Tél. : (33) 5 08 41 06 00
Fax : (33) 5 08 41 25 98
agence@iedom-spm.fr

CRÉDITS

COORDINATION AFD - Virginie Olive, Vincent Joguet, Guillaume de Saint Phalle, Jean-Benoît Perrot-Minnot

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION **NOISE** 28, rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris – www.noise.fr - Edition et coordination : Lionel Bluteau. Direction artistique : Dorothee Thomassin. Photogravure : RVB Editions. Fabrication : Vision Prod'

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : Philippe Percheron, AFD / Thierry de Geyer, AFD / Pierre Lenquette / Eric Thauvin, AFD / SIMAR / DR // P. 2-3 : DR // P. 4 : Dominique Fradin // P. 6 : DR // P. 7 : Jean-Christophe Péresse, AFD / Jérémie Daussin-Charpantier // P. 8 : Eric Thauvin, AFD // P. 9 : Eric Thauvin, AFD, Jean-Christophe Péresse, AFD // P. 10 : Hugues Lefebvre, AFD // P. 11 : Laurent Blériot / Eric Thauvin, AFD // P. 12 : Philippe Percheron, AFD // P. 13 : Philippe Percheron, AFD // P. 14 : DR // P. 15 : Philippe Percheron, AFD // P. 16 : Eric Thauvin, AFD // P. 17 : DR // P. 19 : Jean-Jacques Gentric, AFD // P. 22-23 : Philippe Percheron, AFD.

Ce rapport est imprimé avec des encres végétales et non minérales. Les encres végétales destinées à l'imprimerie emploient principalement le soja et le colza. Elles disposent de plusieurs atouts : elles utilisent des ressources renouvelables (huiles de tournesol, de colza, de soja, de lin), leur emploi permet de réduire les émissions de gaz carbonique. De plus, l'évaluation comparative entre les huiles minérales et les huiles végétales montre que ces dernières sont facilement biodégradables.

Dépôt légal : juin 2011



RECYCLE
Fabriqué à partir de
matériaux recyclés
FSC® C014361



5, RUE ROLAND BARTHES - 75598 PARIS CEDEX 12
TÉL. : +33 1 53 44 31 31 - FAX : +33 1 44 87 99 39

www.afd.fr

<http://outremer.afd.fr>

développeur d'avenir durables

